



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Situation sanitaire

Question au Gouvernement n° 4566

Texte de la question

SITUATION SANITAIRE

M. le président. La parole est à Mme Cécile Delpirou, et à elle seule !

Mme Cécile Delpirou. Ma question s'adresse au ministre des solidarités et de la santé. Monsieur le ministre, alors que la France fait face à une accélération de l'épidémie de covid-19, le monde s'inquiète du nouveau variant venu d'Afrique australe, baptisé « omicron ». Ce variant, qui semble plus contagieux, circule déjà en Europe et en France, malgré la décision prise de fermer les frontières aux voyageurs provenant de cette région. Il fait peser un risque supplémentaire sur l'évolution de cette épidémie qui s'accélère déjà depuis quelques semaines.

Le Gouvernement a annoncé la semaine dernière de nouvelles mesures pour contrer la progression du covid, parmi lesquelles l'extension à tous les adultes de la dose de rappel vaccinal. Le Conseil scientifique a souligné que ces mesures, que je salue au nom de la majorité, étaient « extrêmement utiles » pour freiner l'épidémie et la diffusion du nouveau variant. Faudra-t-il cependant aller plus loin ?

Les projections de l'Institut Pasteur prévoient que le pic de la cinquième vague se situera à la mi-janvier. Grâce aux mesures fortes qui ont été prises, grâce aux efforts de chacun et à la vigilance constante maintenue ces derniers mois, les indicateurs sanitaires sont meilleurs en France que chez nos voisins européens. Malgré tout, les Français s'inquiètent pour les fêtes de fin d'année ; pourront-ils se retrouver dans des conditions normales ?

On le sait, les gestes barrières, les mesures d'isolement et les vaccins sont nos principales armes contre le covid, mais un trop grand nombre de Français sont encore récalcitrants à la vaccination ou relâchent leur vigilance.

Monsieur le ministre, comment le Gouvernement envisage-t-il d'adapter sa stratégie sanitaire au regard de l'arrivée du nouveau variant et de l'évolution actuelle de l'épidémie ? Par ailleurs, comment compte-t-il aider les pays déjà largement exposés au variant « omicron » et qui n'ont qu'un accès limité aux vaccins ?
(*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre des solidarités et de la santé.

M. Pierre Cordier. Et de la condescendance !

M. Olivier Véran, ministre des solidarités et de la santé. Madame Delpirou, je vous remercie pour votre question sur la situation épidémique et sur les moyens de lutter contre cette cinquième vague qui atteint notre pays, comme elle frappe le continent européen dans son ensemble et même outre-Atlantique.

Je serai tout à fait franc avec vous : sur le front de l'épidémie, la situation s'aggrave. Santé publique France publiera aujourd'hui, comme chaque jour, le nombre de contaminations de la veille : nous déplorons 47 000 contaminations au cours des vingt-quatre dernières heures, ce qui continue de marquer une augmentation de la diffusion du virus sur le territoire national. Il se diffuse sur tout le territoire national ; le nombre de contaminations par jour dépasse 30 000 et pourrait être, si l'on suit cette dynamique de + 60 % par semaine, supérieur au pic de la troisième vague d'ici à la fin de la semaine. Voilà quelle est la situation épidémique.

Cependant, vous l'avez dit, ce qui a changé, c'est que la vaccination fait que, pour un nombre de contaminations donné, il y a beaucoup moins de cas graves, d'hospitalisations, notamment en réanimation, et beaucoup moins de décès. C'est ce qui protège actuellement notre pays car, avec le nombre de contaminations que nous déplorons aujourd'hui, nos hôpitaux seraient déjà dans une situation de débordement, ou presque, si nous n'avions pas cette protection collective.

Le passe sanitaire montre ainsi son utilité car, sans lui, nous aurions sans doute été amenés à fermer certains établissements recevant du public ou du moins à leur imposer des mesures de gestion. Je remercie la majorité d'avoir avec courage et détermination voté pour cet outil élaboré pour protéger les Français. Je pense que personne dans cet hémicycle ne regrette que la majorité se soit ainsi engagée. *(Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et Dem.)*

Même s'il est moins important que ce qu'il aurait été sans la vaccination, le nombre de cas graves continue de monter : 1 700 patients atteints du covid sont dans nos services de réanimation et de soins critiques. C'est pourquoi il faut amplifier la campagne de rappel. Les dernières données de la direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) montrent que le rappel de la vaccination conforte une protection beaucoup plus forte encore qu'après les deux premières doses car il réduit très fortement le nombre de cas graves.

Enfin, vous savez qu'un premier cas de contamination au variant omicron a été identifié à La Réunion. D'autres cas pourraient être identifiés dans les heures à venir. Je tiendrai évidemment les Français informés.

Données clés

Auteur : [Mme Cécile Delpirou](#)

Circonscription : Somme (2^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4566

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Solidarités et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [1er décembre 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [1er décembre 2021](#)